

28.09.21

# Dr Valérie Bernd

*Médecin référent Périnatalité,  
Pédiatrie et Maladies rares.*

*Direction de l'Offre des Soins et de  
l'Autonomie*

*ARS Occitanie*



*Etablissements publics administratifs de l'État instaurés par la "Loi HPST" du 21/07/2009  
(22 ARS en avril 2010 → 18 en 2022)*

## Ses champs d'intervention:

- **La prévention et la santé publique** : prévention des maladies, des handicaps et de la perte d'autonomie, veille et alerte sanitaire et le suivi des événements significatifs, contribution à la gestion des situations de crise
- **Les soins de ville et hospitaliers**
- **Le secteur médico social**

## Ses missions:

- **Améliorer la santé** de la population
- Contribuer à **réduire les inégalités de santé**
- Assurer un **meilleur accès aux soins**
- Organiser **les parcours de soins** en fonction des patients

# La démographie en Occitanie (INSEE 2018):

- 5ème région de France métropolitaine avec près de 6 millions d'habitants
- 4ème région de métropole la plus défavorisée, un taux de pauvreté de 17,2 % en 2018. Fortes disparités départementales
- Croissance démographique forte (+0,7%): l'Hérault et la Haute-Garonne
- Le nombre total de naissances en 2020: très légère diminution de 1,1 % par rapport à 2019, (- 631 naissances) mais inégalement réparti : +582 à l'ouest et diminué à l'est -1213.

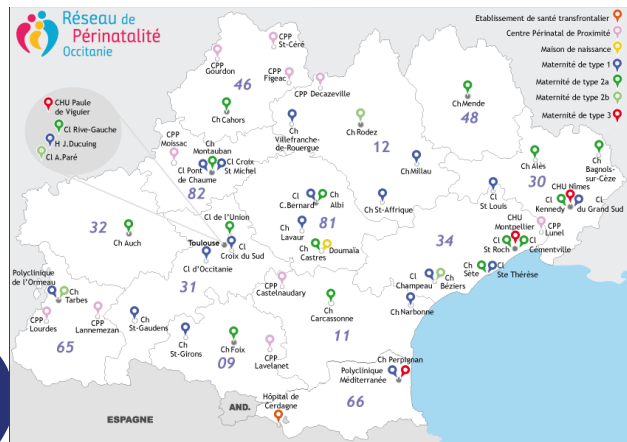
Effet bascule CH Carcassonne, Millau et St Affrique ?

# Le dépistage néonatale des troubles de l'audition en Occitanie

*Une action de prévention d'envergure*

- Arrêtés du 23 avril 2012 et 3 novembre 2014
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Coordonnée par le RPO en lien avec les maternités, les CDOS et les ORL

# Un Réseau Périnatal unique en Occitanie



Doncarli A, Tillaut H, **Akkari M**, Baladi B, Creutz-Leroy M, Parodi M, et al. Le dépistage universel de la surdité permanente bilatérale néonatale en France : évaluation de son déploiement après deux années de fonctionnement. Bull Epidémiol Hebd. 2021;(10):186-93

# Pourquoi un nouveau cahier des charges régional ?

## *Cahiers des charges obsolètes*

- Arrêté du 3 novembre 2014: CDC national du programme de dépistage de la surdité permanente néonatale
- CDC pour chaque ancienne région

## *Intégration du nouveau protocole commun de dépistage*

- RPO: élément central de l'organisation
- Partenariat +++ entre ORL du RPO
- Soutien ARS

## *Respect des spécificités ex MP/ex LR*

- Mode de recueil
- Acteurs du T3

*Merci de votre  
attention*

